

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA  
PRÉVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail-Démocratie-Paix

84/529 du 8/06/84

7) SECRET N° \_\_\_\_\_ /MTPS/DGTFP/DFP/SAV-F

portant promotion au titre de l'année 1980  
de Monsieur GOMA David, Administrateur des  
Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des  
SAF (Administration Générale)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

ISAS :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;  
Vu la Loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de  
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;  
Vu la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général  
des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;  
Vu l'Arrêté 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement  
sur la solde des fonctionnaires;  
Vu le Décret 62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut  
commun des cadres de la catégorie A des SAF;  
Vu le Décret 62/130/FP du 9 Mai 1962 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires;  
Vu le Décret 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les caté-  
gories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 du 3 Février  
1962 portant statut général des fonctionnaires;  
Vu le Décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la  
nomination et à la révocation des fonctionnaires;  
Vu le Décret 65/170/FP-BE du 26 Juin 1965 réglant  
l'avancement des fonctionnaires;  
Vu le Décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et  
remplaçant les dispositions du Décret 62-196 du 5 Juillet 1962 fixant  
les échelonnements initiaux des fonctionnaires;  
Vu le Décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;  
Vu le Décret 80/644 du 27 Décembre 1980 portant déblocage  
des avancements des agents de l'Etat;  
Vu le Décret 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination  
des Membres du Conseil des Ministres;  
Vu le Rectificatif 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret  
80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Gouverne-  
ment;  
Vu le Décret 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim  
des Membres du Gouvernement;  
Vu le Décret 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un  
Membre du Conseil des Ministres;  
Vu le Décret N° \_\_\_\_\_ /MTPS/DGTFP/DFP du 8/06/84  
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1980  
de Monsieur GOMA David, Administrateur des Cadres de la Catégorie A,  
Hiérarchie I (Administration Générale),

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er.- Monsieur GOMA David, Administrateur de 7ème échelon des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des SAF (Administration Générale) en service au Ministère des Affaires Etrangères à BRAZZAVILLE, est promu au titre de l'année 1980 au 1er échelon du grade d'Administrateur en Chef pour compter du 17 Juin 1980. ACC = Néant.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée et de la solde pour compter du 1er Janvier 1981, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué Partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 3 JUIN 1984

Par le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement,

Le Ministre du Travail et de  
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossétoumba LEROUNDZOU.

ANPLIATIONS :

- JORPC. .... 1
- MINI AEF. ETR. .... 2
- SGAE. .... 2
- DGTFP/DFP. .... 3
- DGB. .... 2
- DCF. .... 2
- SGCM/EC. .... 1
- INTERESSE .... 1
- DOSSIER .... 3